



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 28 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit août à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 6 août 2025, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	13

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, , Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés : Madame LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame WINDELS, Monsieur LEPORTIER, Monsieur BRIAS

Absent : Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Monsieur VIGNANCOUR

25-070 DECISION MODIFICATIVE N° 3

Vu l'article 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire M57 ;

Vu la délibération n° 25-021 du conseil municipal en date du 27 mars 2025 approuvant le Budget Primitif ;

Était prévu dans le budget primitif le recours à un emprunt de 475 000€ pour financer les travaux de la médiathèque. Par délibération n° 25-060 du 17 juillet 2025, le conseil municipal a autorisé le maire à signer un emprunt de 650 000 euros pour la réalisation des travaux de la médiathèque, étant donné les conditions avantageuses du prêt.

Par ailleurs, dans le budget voté, n'a pas été comptabilisé en totalité le montant de remboursement du Département pour les travaux de la RD7 ; il manque 14 868,40€.

Afin de rétablir ces erreurs, il est proposé la décision modificative suivante :

Section d'investissement

Recette

1641 – Emprunts :	175 000.00€
458202 – Opération sous mandat RD7 :	14 868.40€

Dépenses

2131 – bâtiments publics :	175 000.00€
458102 – Opération sous mandat RD7 :	14 868.40€

VOTE : POUR : 13

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

PREFECTURE DU CALVADOS
02 SEP. 2025
COURRIER


